

*Les comités permanents*

De plus, c'est absolument vrai que le statut d'un parti en ce qui concerne les allocations payables à un chef de parti... et c'est la Chambre qui a adopté cette loi et qui a déterminé que pour qu'un chef ait droit à l'allocation spéciale, il faut qu'il y ait au moins 11 personnes à part de lui, ce qui fait 12. Mais cela n'a aucun rapport, à mon sens, avec la reconnaissance de nos devoirs à la Chambre comme parti reconnu, comme parti enregistré, comme parti national.

C'est à ce titre, monsieur l'Orateur, que nous demandons d'avoir un membre siégeant à ce comité. Cela ne peut pas faire de mal à personne, car tout le monde est d'accord pour dire que ce n'est pas important. Alors on continuera de travailler dans ce comité en apportant notre contribution et, à la rigueur, je ne crois pas que cela puisse faire de tort à personne.

Maintenant, monsieur l'Orateur, si l'on considère que cette motion en est une de base, de nature à affecter de quelque façon le statut de notre parti, je pense qu'on va plus loin que l'amendement proposé. Cette question ne se pose même pas, à mon sens. C'est une question de procédure ordinaire et, évidemment, lorsqu'on n'est pas d'accord, il est certain que le vote sera tenu. C'est cela la démocratie. C'est aussi pour cette raison que nous avons des élections à un certain moment, c'est parce que tout le monde n'est pas d'accord.

Ici même, si nous ne sommes pas tous d'accord, nous demanderons la tenue d'un vote, évidemment! Si on ne nous accorde pas le droit d'avoir un membre à ce comité de sélection, la question sera tranchée pour cette question-là. Pour les autres questions qui viendront plus tard, on les tranchera à ce moment-là.

Monsieur le président, je vous laisse cette responsabilité de décider si cette motion est véritablement recevable, si nous devons en disposer tout de suite ou si vous aimez mieux attendre pour prendre une décision plus tard. Nous laissons cela à votre discrétion.

*[Traduction]*

**L'hon. Walter Baker (président du Conseil privé et ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je ne veux pas prolonger le débat, mais je tiens à préciser qu'une importante question de principe est en jeu. C'est dans cet esprit que la motion a été présentée. Le député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen) et celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) ont exposé très clairement les principes, me semble-t-il. Il est inutile d'y revenir. En tant que leader du gouvernement à la Chambre il m'incombe de préciser qu'étant donné le principe en jeu, nous n'appuierons pas cet amendement.

**M. l'Orateur:** La question porte sur l'amendement à la motion principale. A l'ordre. Que tous ceux qui sont en faveur de l'amendement veuillent bien dire oui.

● (1700)

**Des voix:** Oui.

**M. l'Orateur:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.**M. l'Orateur:** A mon avis, les non l'emportent.*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

[M. Lambert (Bellechasse).]

**M. l'Orateur:** Convoquez les députés.

(L'amendement de M. Roy (Beauce), mis aux voix, est rejeté.)

● (1710)

*(Vote n° 1)***POUR****Messieurs**

Allard  
Caouette  
Gauthier  
(Roberval)

Lambert  
(Bellechasse)  
Peters

Roy  
(Beauce)—6.

**CONTRE****Messieurs**

Alexander  
Andre  
(Calgary-Centre)  
Appolloni  
(M<sup>me</sup>)  
Atkey  
Axworthy  
Baker  
(Nepean-Carleton)  
Beattie  
(Hamilton Mountain)  
Beatty  
(Wellington-Dufferin-Simcoe)

Bégin (M<sup>lle</sup>)  
Benjamin  
Berger  
Binks  
Blaikie  
Blais  
Blaker  
Blenkarn  
Bockstael  
Bosley  
Bradley  
Breau  
Brisco  
Broadbent  
Bujold  
Bussièrès  
Caccia  
Cameron  
Campbell  
(Sarnia)  
Chenier  
Chrétien  
Clark  
(Yellowhead)  
Clarke  
(Vancouver Quadra)

Comtois  
Cook  
Cooper  
Corbett  
Corbin  
Corriveau  
Cossitt  
Cousineau  
Crombie  
Crosbie  
(Saint-Jean-Ouest)

Crosby  
(Halifax-Ouest)  
Crouse  
Cyr

Darling  
Daudlin  
Dawson  
De Bané  
de Corneille  
de Jong  
Demers  
Deniger  
Desmarais  
Dick  
Dinsdale  
Dion  
(Portneuf)  
Dionne  
(Chicoutimi)

Dionne  
(Northumberland-  
Miramichi)

Domme  
Duclos  
Dupont  
Duquet  
Elliott  
Ellis  
Elzinga  
Epp  
Evans  
Faour  
Fennell  
Ferguson  
Fish  
Fleming  
Flis  
Forrestall  
Foster  
Fox  
Fraleigh  
Fraser  
Fretz  
Friesen  
Froese  
Fulton  
Gamble  
Gass  
Gauthier  
(Ottawa-Vanier)

Gendron  
Gilchrist  
Gourd  
Grafftey  
Graham  
Gray  
Greenaway  
Guay  
Guilbault  
Gurbin  
Gustafson  
Haliburton  
Halliday  
Hamilton  
(Qu'Appelle-Moose  
Mountain)  
Hamilton  
(Swift Current-Maple  
Creek)

Hargrave  
Harquail  
Hawkes  
Hees  
Herbert  
Hervieux-Payette (M<sup>me</sup>)

Higson  
Hnatyshyn  
Hogan  
Holmes  
Hopkins  
Howie  
Huntington  
Isabelle  
Itinuar  
Jarvis  
(Willowdale)  
Jarvis  
(Perth)

Jewett (M<sup>lle</sup>)  
Johnston  
Jupp  
Kaplan  
Kempling  
Kilgour  
Killens (M<sup>me</sup>)  
King  
Knowles  
Korchinski  
Kushner  
Lachance  
Lajoie  
Lalonde  
Lambert  
(Edmonton-Ouest)

Lane  
Lapierre  
Lapointe  
La Salle  
Lawrence  
LeBlanc  
Leduc  
Lefebvre  
Lessard  
Lewis  
Loiselle  
Lumley  
MacDonald  
(Egmont)  
MacDonald (M<sup>lle</sup>)  
(Kingston et les Îles)  
MacDonald  
(Cardigan)  
MacEachen  
MacKay  
MacLaren  
MacLellan  
Malépart  
Malone  
Maltais  
Marceau  
Massé  
Mayer  
Mazankowski  
McCain  
McCaughey  
McCrossan  
McCuish  
McDermid  
McGrath  
McKenzie  
McKinley  
McKinnon  
McKnight  
McLean  
McMillan  
McRae  
Miller  
Mitchell (M<sup>me</sup>)  
Munro  
(Esquimalt-Saanich)  
Munro  
(Hamilton-Est)  
Murphy  
Murta  
Neil  
Nicholson (M<sup>lle</sup>)  
Nickerson